Copyright Archives départementales de l'Isère et du Dauphiné Image : 40 Cote : 11NUM/1R1185_02

Nom : Servanin

Prénoms : Antoine Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 625

Classe de mobilisation : 1887

ÉTAT CIVIL.

Né le 7 Octobre 1867, à St Georges, canton d'Heyrieu, département de l'Isère, résidant à Charantonnay, canton d'Heyrieu, département de l'Isère, profession de Cultivateur fils d'Antoine et de Gay Reine, domiciliés à Charantonnay, canton d'Heyrieu, département de l'Isère

SIGNALEMENT.

Cheveux id, sourcils blonds
yeux chatains, front large
nez moyen, bouche moyenne
menton rond, visage ovale
Taille : 1 m. 66 cent. Taille rectifiée : 1 m. ____ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

N° 65 de tirage dans le canton d'Heyrieu

Degré d'instruction : générale (1). 3 ; militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)

Services Auxiliaires
Extension incomplète du médius de la main gauche

Compris dans la 4e partie de la liste du recrutement cantonal. (1re portion).

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. Services Auxiliaires (7e Service)

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Service auxiliaire

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. Service auxiliaire

NUMÉRO au répertoire du corps.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active.

Passé dans la Réserve de l'armée active le 1er Novembre 1891

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

A accompli une 1re période d'exercices dans l ____ du ____ au ____

A accompli une 2e période d'exercices dans l ____ du ____ au ____

Passé dans l'armée territoriale le 1er Novembre 1901

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 60

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Maintenu 1re auxiliaire par décision de la Commission spéciale de Réforme de Vienne du 14 décembre 1914. Surnuméraire

Libéré définitivement de toutes obligations militaires le ... Décembre ... 1918 (Circulaire Ministérielle N° ... 249 R ... du ... 15 Novembre ... 1918). Rayé des Contrôles le dit Jour,

A accompli une période d'exercices dans l ____ du ____ au ____

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le 1er Octobre 1907

Libéré du service militaire le 30 Novembre 1917

60

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.

ÉPOQUE

À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	Juillet 1893	Juillet 1897	Juillet 1902	Juillet 1908
	1er novem 1891	1er novem ~~1893~~	1er novem ~~1897~~	1er novem 1913
		1901	1907	1er OCTOBRE 1914
			1er OCTOBRE	

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 26 novembre 1872.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 4e partie de la liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.

Archives départementales de l'Isère et du Dauphiné 18/12/2014